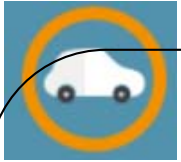
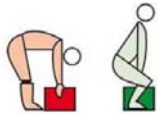


LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : METIERS DE L'AUTOMOBILE



Les risques :

- Mal de dos, port de charges lourdes, gestes répétitifs (manutention véhicules, pièces de voiture).
- Chutes, glissades (nettoyage , si fluides au sol).
- Produits chimiques (quand tu prépares des teintures, de la peinture).
- Bruit, vibrations (ponçage, découpe).
- Coupures, brûlures, blessures, coups d'arc (décapage, soudure, meulage, discage).
- Incendie, explosion.
- Stress, rythmes de travail.
- Chocs, écrasements (déblocage des écrous).
- Électricité.



Visite médicale d'aptitude obligatoire !

Le Document Unique

C'est un document obligatoire qui regroupe l'ensemble des risques liés au travail. Il est basé sur l'analyse des situations réelles de travail.



LIRE L'ETIQUETTE,
C'EST DÉJÀ SE PROTEGER

Le Risque Chimique



Explose

Flambe



Fait flamber

Sous pression



Ronge

Tue



Altère la santé ou la couche d'ozone

Nuit gravement à la santé



Pollue

Pour ta sécurité :

- Utilise les équipements de protection.
- Pense à aérer et à la ventiler.
- Lave toi soigneusement les mains avant la pause et à la fin du cours de pratique.
- Ne mange pas, ne fume pas dans l'atelier et en dehors des pauses.
- Ne mélange pas les produits entre eux.
- Conserve les produits dans leur récipient d'origine, correctement identifié et étiqueté ; referme bien après l'utilisation.
- Lis les étiquettes, modes d'emploi ou fiches produit ; Respecte les conditions d'utilisation et les consignes de stockage.
- Ne réutilise jamais un emballage.
- Signale tout matériel défectueux.
- Range et nettoie ton poste de travail dès que nécessaire.
- Respecte le marquage au sol indiquant les zones de passage.
- Écoute les conseils du professeur et du maître de stage.



PORT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION OBLIGATOIRE



Signature :

Et n'oublie pas de trier tes déchets

